

Démarche : DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée par la DREETS Nouvelle-Aquitaine

Organisme : Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine (commission auxiliaire de puériculture)

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Vous êtes titulaire d'un diplôme paramédical d'auxiliaire de puériculture

- obtenu dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège, Liechtenstein) ou en Suisse,
- ou obtenu dans un pays "autre" mais déjà reconnu dans un pays de l'Union Européenne et vous êtes ressortissant de l'UE,

et vous souhaitez exercer en Nouvelle-Aquitaine.

Vous devez déposer votre demande via ce formulaire.

Vous pourrez suivre la constitution de votre dossier via cette plateforme et vous serez informé de sa complétude dans votre espace personnel.

Descriptif

Textes de référence :

- Directive 2005/36/CE
- Code de la Santé Publique (dont l'article L4381-4)
- Décret n°2010-334 du 26 mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

LES TRADUCTIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ.

Nota : pour les documents originaux qui seraient en langue française vous verserez deux fois le même document (original / traduction)

Diplôme détenu

Intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation obtenu

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

Veuillez préciser l'intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation que vous avez obtenu (comme mentionné dessus).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu

Veuillez déposer votre diplôme, certificat ou titre de formation permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre titre de formation effectuée par un traducteur assermenté.

Date d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez indiquer la date d'obtention (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

Pays d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez sélectionner le pays de délivrance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Allemagne

☐ Autriche

☐ Belgique

☐ Bulgarie

☐ Chypre

☐ Croatie

☐ Danemark

☐ Espagne

☐ Estonie

☐ Finlande

☐ Grèce

☐ Hongrie

☐ Irlande

☐ Islande

☐ Italie

☐ Lettonie

☐ Liechtenstein

☐ Lituanie

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

☐ Luxembourg

☐ Malte

☐ Norvège

☐ Pays-Bas

☐ Pologne

☐ Portugal

☐ République tchèque

☐ Roumanie

☐ Slovaquie

☐ Slovénie

☐ Suède

☐ Suisse

☐ HORS UE

Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu hors UE

Pour les candidats titulaires d'un titre de formation délivré par un État tiers et reconnu dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, autre que la France :

La reconnaissance du titre de formation et, le cas échéant, pour les infirmiers, du titre de formation de spécialiste, établie par les autorités de l'État, membre ou partie, ayant reconnu ces titres. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession. La condition d'expérience pour les diplômes obtenus dans un État tiers et reconnus dans un autre État membre est fixée à trois ans dans le pays de reconnaissance. Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Ce chapitre 2 concerne uniquement les personnes ayant obtenu la reconnaissance d'un diplôme, certificat ou titre de formation hors UE

Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen, cochez oui et veuillez déposer les documents demandés dans les 6 champs suivants.

Si vos documents originaux sont en langue française vous versez deux fois les mêmes documents (originaux / traductions)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction - Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif de la reconnaissance effectuée par un traducteur assermenté.

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

Date de reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veillez indiquer la date de reconnaissance par un État membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.

Pays d'obtention de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'expérience de 3 ans

Veillez déposer votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du justificatif d'expérience de 3 ans

Veillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction de l'attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre.

Projet professionnel

Décrivez votre projet professionnel en quelques lignes

Etat civil

NOM DE NAISSANCE

Veillez saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES.

Prénoms

Veillez saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité .

Date de naissance

Veillez préciser votre date de naissance.

Lieu de naissance

Veillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

Pays de naissance

Veillez préciser votre pays de naissance.

Nationalité

Veillez indiquer votre nationalité.

Numéro de téléphone

Veillez préciser votre numéro de téléphone.

Courriel

Merci d'indiquer votre adresse mél complète (de préférence hors adresse Yahoo).

Adresse de votre résidence principale

Veillez préciser l'adresse postale complète de votre résidence principale pour l'envoi des courriers :

- n° et nom de voirie (et autres précisions)
- code postal
- ville
- pays (si hors France)

Pièce d'identité (recto avec photo, et lisible) ou titre de séjour - EN COURS DE VALIDITÉ

Veillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

Pièce d'identité (verso / lisible) - obligatoire pour les titres de séjour

Veillez déposer impérativement le verso du titre de séjour.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance

à déposer lorsque les informations contenues sur votre pièce d'identité ne sont pas suffisantes (lieu de naissance manquant / nom de naissance non mentionné)

Pièces justificatives complémentaires

Important

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contenu des enseignements de formation

Veuillez fournir les attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction des enseignements de formation

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contenu et durée des stages pratiques

Veuillez fournir les attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du contenu et de la durée des stages pratiques

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Absence de sanctions

Veuillez fournir une déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :

- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
- si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle = Attestation de l'institut de formation
- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction - Absence de sanctions

Veuillez fournir la traduction de la déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :

- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
- si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle = Attestation de l'institut de formation
- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre un curriculum vitae (CV) en français

Profession réglementée ou non réglementée par le pays d'obtention.

La profession est-elle réglementée par le pays d'obtention du diplôme ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ oui

☐ non

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction - Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant délivré ou reconnu le diplôme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction - Attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu le diplôme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres documents justificatifs utiles

Veuillez déposer les justificatifs et leurs traductions

Diplômes complémentaires en lien avec la profession demandée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Formation continue, expérience et compétences

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p

☐ Formation continue, expérience et compétences

Veillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction

Veillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formation continue, expérience et compétences

Veillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction

Veillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formation continue, expérience et compétences

Veillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction

Veillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Observations éventuelles et validation de la demande

Observations

Vous pouvez si vous le souhaitez apporter des observations ou un complément d'information utiles à votre demande

Exercice en Nouvelle-Aquitaine

Je déclare sur l'honneur vouloir exercer en Nouvelle-Aquitaine

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande unique

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une autre demande pour la même profession dans une autre région ou sur

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession d'auxiliaire de puériculture délivrée p IMI.

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non